

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

**Résolution adoptée à la 1021^e séance
tenue en date du 23 mai 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 9 juin 2008

E-1021-2 APPROBATION DE LA CONTRE-PROPOSITION POUR LA VENTE DU
PAVILLON 1420 MONT-ROYAL

Le Comité exécutif

1. approuve la contre-proposition pour la vente du Pavillon 1420 Mont-Royal, selon le document A-16/1021^e/968.2 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer cette contre-proposition, pour et au nom de l'Université de Montréal.

La secrétaire générale,
Francine Verrier